



INTERIEUR

MANIFESTATION

LES POLICIERS SONT LOURDEMENT IMPACTÉS PAR LES RÉFORMES SUCCESSIVES, LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA PERTE DES CONQUIS SOCIAUX COMME L'ENSEMBLE DES SALARIÉS.

ILS NE PEUVENT PAS RESTER EN DEHORS DU LARGE MOUVEMENT DE PROTESTATION QUI PRENDRA FORME DANS TOUT LE PAYS À PARTIR DU 5 DÉCEMBRE.

LA CGT-POLICE APPELLE TOUS LES AGENTS DISPONIBLES À SE JOINDRE AUX CORTÈGES AFIN DE FAIRE ENTENDRE LEURS VOIX ET RETISSER UN LIEN AVEC LA POPULATION.

UN PRÉAVIS DE GRÈVE RECONDUCTIBLE EST DÉPOSÉ POUR CELLES ET CEUX QUI ONT LA POSSIBILITÉ DE DÉBRAYER.

NOUS ALLONS MARCHER, PÉDALER ET SOUFFRIR, MAIS NOUS ALLONS SAUVER NOS RETRAITES !



CGT POLICE 68 RUE PHILIPPE DE GIRARD 75018 PARIS

CGT.POLICE.PARIS@GMAIL.COM

Appel à rejoindre la grève, à la renforcer, à la généraliser

Après quatre semaines de grèves et de mobilisations concernant le projet de contre-réforme pour un système « universel », le gouvernement démontre, en maintenant certains régimes spéciaux, que "l'universalité" à la sauce Macron est un leurre.

La promesse de la fin des régimes spéciaux a été brandie comme un étendard de justice sociale afin d'opposer les travailleurs entre eux mais personne n'est dupe. La vraie motivation de cette réforme, c'est de faire baisser, pour tous, le montant des pensions.

Les mensonges du gouvernement ne passent plus. C'est entre autres pour cela que des centaines de milliers de travailleuses et de travailleurs sont mobilisés. Il faut continuer et renforcer le mouvement de protestation et de grève pour aboutir au retrait de ce projet de destruction de nos régimes de retraites.

Alors que la grève reconductible arrive à son trentième jour, les propos d'Emmanuel Macron depuis le début du mouvement et la violence policière organisée par ce dernier, en dit long sur son mépris. Le masque est tombé : il se positionne, plus que jamais, en tant que président des riches et de la finance au service exclusif du patronat et du capital.

Les vœux qu'il a prononcés hier, confirment qu'il faut renforcer les actions et que l'heure est à l'extension et à la généralisation des luttes et des grèves reconductibles pour combattre cet énorme recul social qui touche tout le monde, sachant que Macron a dans le viseur la disparition pure et simple de la Sécurité sociale !

A présent, et parce que Macron refuse d'entendre raison, c'est la question du blocage de l'économie qui se trouve posée.

Les VRP et les commerciaux sont concernés comme tous les salariés. La fédération CGT des VRP et Commerciaux appelle l'ensemble de ses syndicats à poursuivre les mobilisations et à mettre la question de la grève reconductible en débat dans toutes les assemblées générales ou collectifs de grève. Soyons toutes et tous de plus en plus nombreux à rejoindre la mobilisation, à nous mettre en grève et à décider de sa reconduction en assemblée générale car, plus que jamais, l'heure est à l'extension et à la généralisation du mouvement.

Nous devons aussi préparer les journées de temps forts interprofessionnels lors des grèves et manifestations du 9 et 10 janvier.

Dans les assemblées générales, prenons les dispositions pour s'adresser non seulement à tous les autres collègues, mais aussi aux entreprises des zones géographiques proches.

Appelons-les à rejoindre la grève, à la renforcer et à la généraliser jusqu'au retrait total de ce recul social.

Ensemble nous pouvons gagner,

Ensemble nous gagnerons !



Téléchargez l'application de la CGT des VRP





FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 26 Décembre

REFORME DES RETRAITES

LES POSTIÈRES ET LES POSTIERS PLEINEMENT CONCERNÉS

TOUTES ET TOUS DANS L'ACTION LE 9

Le gouvernement persévère dans son objectif de casse du système de retraite. Pour la CGT si des améliorations sont nécessaires, l'architecture globale du système actuel est saine et ne nécessite pas de bouleversements importants. Ce dont il a prioritairement besoin, c'est d'un financement pérenne.

Depuis le début des rencontres avec le gouvernement,

LA CGT A FAIT DES PROPOSITIONS :

Un départ à 60 ans à taux plein et un revenu de remplacement correspondant à 75% du revenu net d'activité (Calcul sur les 10 meilleures années pour le régime général)

Prendre en compte la pénibilité des métiers

Indexer les pensions sur les salaires et non sur les prix

Comptabiliser les années d'études et de précarité, notamment chez les jeunes

ET POUR LE FINANCEMENT :

- L'augmentation des salaires ✓
- Le plein emploi ✓
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes ✓
- Mettre fin aux exonérations de cotisations patronales ✓
- Taxer les produits financiers ✓

Aujourd'hui cohabitent dans le pays différents systèmes. C'est le cas à La Poste :

Pour le fonctionnaire, le calcul de la retraite est fait sur le traitement indiciaire dévolu depuis au moins 6 mois, mais sans tenir compte d'autres éléments de rémunération (tels que primes, heures supplémentaires, heures de nuits,.....).

Pour le contractuel, le calcul de la retraite se fait sur les 25 meilleures années en comptant là tous les éléments de rémunération.

Au final le taux de remplacement, c'est-à-dire le pourcentage par rapport à son dernier salaire, est sensiblement identique. Contrairement à ce que crient les pourfendeurs de notre système.

Par contre, la réforme Macron fera que tout le monde perdra

- ✘ Pour les fonctionnaires, même en incluant les primes dans le salaire de référence, comme elles sont faibles à La Poste et que le calcul se ferait sur l'ensemble de la carrière, fatalement le salaire moyen sera bien inférieur à celui pris en compte actuellement.
- ✘ Pour les contractuels, le calcul se ferait sur la carrière entière et donc avec des années où les salaires étaient moindres.



L'axe central du projet gouvernement-patronat est de maintenir à moins de 14 % du PIB l'ensemble des dépenses de retraite. Compte tenu qu'il est inéductible que le nombre de retraités augmentera dans les prochaines, si on n'augmente pas la taille du gâteau les parts seront plus petites. Pour y parvenir, on passe d'un régime où l'objectif était une retraite représentant 75% du salaire, même s'il n'était pas toujours atteint, à un régime par points où on sait ce qu'on cotise mais où on ne sait pas ce qu'on touchera.

LA RETRAITE DES FEMMES

L'inégalité salariale entre les femmes et les hommes est une réalité que plus aucun dirigeant ne cherche à nier. Si cette inégalité est moindre à La Poste que dans d'autres entreprises, le fait que ce soient les femmes qui sont majoritairement à temps partiel et qui interrompent leur carrière pour élever les enfants, conduira à une retraite inférieure car calculée sur la carrière entière, au-

cune mesure ne venant la compenser.

Pire, le projet prévoit de baisser la bonification par enfants. Aujourd'hui celle-ci est de 8 trimestres par enfant dans le régime général, et de 2 trimestres par enfant dans le public.

LA CGT REVENDIQUE L'HARMONISATION PAR LE HAUT.

Le projet prévoit une bonification de 5% par enfant, pouvant être attribué à la mère... **OU** au père.

A partir de 3 enfants, la majoration de 10% qui existait pour les 2 parents disparaît pour une majoration de 2% supplémentaire par enfants.

LA PÉNIBILITÉ

Elle est une nouvelle fois absente du projet gouvernemental. N'en déplaise au Président de la République, les conséquences du travail n'ont pas les mêmes effets sur tous. Et si l'espérance de vie augmente, des inégalités importantes demeurent selon les catégories socio-professionnelles.

Surtout l'espérance de vie en bonne santé stagne à 63,4 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes particulièrement pour ceux dont les métiers sont connus pour leur pénibilité. Basée sur des expertises, la liste est connue de tous, notamment du patronat et du gouvernement.

Parmi ceux-ci on trouve le port de charges, le travail extérieur, le travail de nuit, le travail posté, Activités et métiers très présents à La Poste qui ont pour conséquence un nombre de collègues très important en maladie, voire carrément cassés.

Aussi la CGT revendique le prise en compte de la pénibilité avec :

- ◆ Un départ anticipé d'au moins 5 ans avant 60 ans
- ◆ La bonification d'un trimestre par année d'exposition à un travail pénible.

POUR CELA, IL NE FAUT BIEN SÛR AUCUNE DÉCOTE, C'EST UNE REVENDICATION DE LA CGT POUR L'ENSEMBLE DU DOSSIER DES RETRAITES.



Nous sommes tous concernés. Véritable projet de société, nous devons toutes et tous dire ce que nous voulons en matière de retraite .

C'est la solidarité ou la bourse !

C'est aussi pourquoi toutes les revendications et les luttes sur l'emploi, les salaires, les conditions de travail, le service public rejoignent la lutte pour un système de retraite solidaire de haut niveau.

LA CGT FAPT APPELLE L'ENSEMBLE DES POSTIÈRES ET DES POSTIERS À AMPLIFIER ET ÉLARGIR LE RAPPORT DE FORCE

LE 9 JANVIER 2020, PAR LA GRÈVE ET LA PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS

C'est aussi le jour de l'AG des actionnaires du Groupe La Poste dont l'ordre du jour est la prise de contrôle majoritaire du capital de La Poste par la CDC à la place de l'État. C'est un projet néfaste qui nécessite l'intervention du personnel.

DÉCIDONS COLLECTIVEMENT, DE NOS MODALITÉS D'ACTION DANS L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES, DES ÉTABLISSEMENTS, DES SERVICES DE LA MOBILISATION DU **9 JANVIER** ET DES SUITES À Y DONNER

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones → (perso)	→ pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	

**RETRAIT DU PROJET DE LOI SUR LES RETRAITES
TOUS ET TOUTES DANS L'ACTION LE 9 JANVIER 2020**

Montreuil, le 27 décembre 2019

**APRÈS PLUSIEURS SEMAINES DE GRÈVES, DE MANIFESTATIONS, LE MOUVEMENT SOCIAL
CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES PERDURE ET DOIT, EN CETTE RENTRÉE,
S'INTENSIFIER POUR GAGNER.**

**UN APPEL UNITAIRE INTERPROFESSIONNEL EST PROPOSÉ POUR LA JOURNÉE DU 9 JANVIER 2020
AVEC GRÈVES ET MANIFESTATIONS DANS TOUT LE PAYS.**

La CGT appelle les salariés d'Orange à se mobiliser, car comme beaucoup d'autres salariés, ils ont beaucoup à perdre de cette réforme, qu'ils soient fonctionnaires ou salariés de droit privé. Les résultats de la mobilisation à Orange montrent que le projet touche l'ensemble des salariés.

Plutôt que d'opposer les salariés entre eux, dans une réforme qui n'a rien d'égalitaire et qui nivelle tout le monde par le bas, la CGT fait le choix de se battre avec les salariés sur la base de leurs revendications.

97% des salariés d'Orange se sont exprimés favorablement pour la suppression des écarts salariaux Femmes/Hommes lors de la consultation CGT sur les salaires en 2019. Sachant qu'en moyenne, une femme gagne 24% de moins qu'un homme en France : Gagner l'égalité salariale permettrait aisément de remplir les caisses de retraites et de contribuer à leur financement.



Le harcèlement moral institutionnalisé enfin reconnu et condamné :

Le Tribunal de Paris a condamné les dirigeants de France Télécom et l'entreprise pour harcèlement moral et complicité.

Les mêmes causes pouvant produire les mêmes effets, la CGT alerte d'ores et déjà sur les conséquences du nouveau projet stratégique du Groupe Orange voté au Conseil d'Administration du 4 décembre.

Un plan clairement tourné vers la financiarisation totale de l'entreprise. Il porte en lui les mêmes gênes qui en 2000 ont conduit à la crise sociale.

Se mobiliser contre ce projet de réforme des retraites, c'est aussi se mobiliser pour la création d'emplois, de meilleures conditions de travail et de rémunérations.

La CGT est favorable à une réforme des retraites qui améliore le système actuel de retraite solidaire par répartition, et qui soit porteuse d'avancées sociales.

Notre vision de la réforme des retraites implique :

- Le retour à une retraite à taux plein à 60 ans,
- Un taux de remplacement de 75% de la rémunération d'activité sur la base des 10 meilleurs années dans le privé et des 6 derniers mois dans le public,
- Une prise en compte de la pénibilité, des périodes de formation et des aménagements des fins de carrière,
- Le maintien des régimes de retraites : régime général, régimes spéciaux, régimes complémentaires, code des civiles et militaires,
- Un montant de retraite garanti qui ne peut être inférieur au smic.

**POUR TOUTES CES RAISONS, LE GOUVERNEMENT DOIT
ABANDONNER LE PROJET DE RETRAITE MACRON-DELEVOYE,
ET OUVRIR DE NOUVELLES NÉGOCIATIONS À PARTIR DES REVENDICATIONS DES SALARIÉS,
PORTÉES PAR LES ORGANISATIONS SYNDICALES.**

GRÈVE

Fédération
Commerce
Services

la **cg**t

09 JEUDI
JANVIER 2020

**Dans tous les secteurs du commerce,
des services et de la distribution :**

**Exigeons le retrait de la réforme des
retraites par points !**

**Exigeons le départ à la retraite à taux
plein à 60 ans.**

Exigeons des augmentations de salaires.

**Exigeons l'égalité des salaires entre les
hommes et les femmes.**

**EN GUERRE
CONTRE
LA RÉGRESSION SOCIALE**

FÉDÉRATION CGT COMMERCE ET SERVICES

Informations Fédérales

Dans la lutte jusqu'au retrait

9 JANVIER TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATION

SOMMAIRE

- Le 9 janvier, tous en grève et en manifestation
- 11 n° Infos luttés Agro

Assemblées générales, grèves reconductibles, manifestations, arrêts de travail, ralentissement de la production... S'il n'y a pas eu de trêve des confiseurs, comme le dit le dicton « Tonnerre en janvier, tonnerre toute l'année ! » Que les oreilles de Macron, Philippe, Roux de Bézieux de Sainte Austérité sifflent de la mobilisation et de la colère. Et qu'on le sache en haut lieu, le 10 ça continue...



Plus de 1 000 syndicats de nos professions en actions pour nos retraites et nos revendications. (ici les Bigard Quimperlé – 29)

La fédération en direct : Plus de 1 100 mails de syndicats en contact régulier avec la fédération. Pour ceux qui ne recevraient pas Infos luttés Agro, transmettez-nous d'urgence votre mail.

fédération
des services
publics

la
cgt

ENCORE ET TOUJOURS EN GRÈVE ET DANS LA LUTTE POUR NOS RETRAITES !

ON CONTINUE LE 9 JANVIER 2020

Depuis le 5 décembre dernier, les agents et salariés de la Fonction publique territoriale, des entreprises de l'eau, de la thanatologie et du logement social s'inscrivent résolument dans les grèves et les mobilisations pour obtenir le retrait de ce projet de réforme des retraites.

Nous toutes et tous sommes concerné.e.s !

Le gel du point d'indice et le développement massif des salarié.e.s sous contrat menacent notre régime de retraite : la CNRACL. Celle-ci est pourtant bénéficiaire aujourd'hui grâce à l'action des agent.e.s élu.e.s qui siègent à son Conseil d'administration. Cette réforme est d'autant plus injustifiée.

Les précaires et carrières incomplètes

La réforme Macron voudrait instaurer un calcul des retraites sur toute la carrière à la place des 6 derniers mois d'activité dans le public, et des 25 dernières années dans le privé. Les périodes de chômage ne seront pas prises en compte dans le calcul des points. Les temps partiels ne permettront pas de bénéficier d'une carrière complète et donc d'un niveau de pension acceptable. Les salarié.e.s seront contraint.e.s de travailler plus longtemps.

Les femmes grandes perdantes

De nombreuses femmes sont des travailleuses précaires et/ou à temps partiel dans la Fonction publique territoriale. Elles subissent également un déroulement de carrière moins favorable (grilles des filières dites féminines).

Avec la réforme Macron, les droits familiaux seront remis en cause : les projections de majoration de pension de 5% par enfant montrent que cela pénaliserait les mères dans la plupart des cas.

La pension de réversion sera fragilisée, elle ne sera plus accessible après un divorce. Aujourd'hui elle assure 50% des revenus du conjoint décédé, demain elle devra maintenir 70% des ressources du couple. Par exemple, avec une pension pour un homme de 1500 euros et de 1400 euros pour une

femme : si l'homme décède, la femme perçoit actuellement 2150 euros, demain ce serait 2030 euros.

Les catégories actives

En supprimant la catégorie active et en ne prenant en compte qu'un départ anticipé de 2 ans, le gouvernement compte laisser mourir les salarié.e.s au travail.

Un égoutier a une espérance de vie de 62 ans (17 ans de moins que la moyenne nationale pour les hommes). Pile l'âge de départ prévu par le gouvernement !

L'espérance de vie en bonne santé stagne à 63,4 ans...avec un âge d'équilibre à 64 ans !

Parce que la production de richesses en France permet de financer et d'améliorer notre système de retraite, la CGT revendique :

- Une pension minimum à 1 800 euros et 75% calculés sur les 6 derniers mois dans le public et les 10 meilleures années dans le privé.
- Un départ à 60 ans pour tous avec un départ anticipé à 55 ans et 50 ans pour les métiers pénibles et la catégorie active.
- L'égalité professionnelle femme homme.
- La création d'emplois statutaires dans la Fonction publique.
- La fin des exonérations de cotisations.
- L'augmentation du point d'indice et des salaires.

C'est pourquoi la Fédération CGT des Services publics appelle l'ensemble des salariés de l'eau, du logement social, de la thanatologie, les agents de la fonction publique territoriale à continuer à se mobiliser massivement par la grève et la participation aux manifestations, notamment lors de la

JOURNÉE DU 9 JANVIER 2020. OUI, NOUS POUVONS GAGNER TOUS ENSEMBLE !

**PAS TOUCHE
À NOS CAISSES
DE RETRAITE**

LA RETRAITE PAR POINTS,

NI POUR MOI,

NI POUR MES ENFANTS !

fédération
des services
publics

la
cgt

cgtservicespublics.fr

J'ADHÈRE !

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Courriel : @

Collectivité (nom et département) :



Fédération CGT des Services publics

Case 547 - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex

Tél. : 01 55 82 88 20 - Email : fdsp@cgt.fr | Site Internet : www.spterritoriaux.cgt.fr

Pour te syndiquer en ligne, scanne le Flashcode !



Informations Fédérales

Dans la lutte jusqu'au retrait

9 JANVIER TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATION

SOMMAIRE

- Le 9 janvier, tous en grève et en manifestation
- 11 n° Infos luttés Agro

Assemblées générales, grèves reconductibles, manifestations, arrêts de travail, ralentissement de la production... S'il n'y a pas eu de trêve des confiseurs, comme le dit le dicton « Tonnerre en janvier, tonnerre toute l'année ! » Que les oreilles de Macron, Philippe, Roux de Bézieux de Sainte Austérité sifflent de la mobilisation et de la colère. Et qu'on le sache en haut lieu, le 10 ça continue...



Plus de 1 000 syndicats de nos professions en actions pour nos retraites et nos revendications. (ici les Bigard Quimperlé – 29)

La fédération en direct : Plus de 1 100 mails de syndicats en contact régulier avec la fédération. Pour ceux qui ne recevraient pas Infos luttés Agro, transmettez-nous d'urgence votre mail.



Du 7 au 10 janvier 2020 Pas une goutte pour enrichir ceux qui veulent nous voler nos retraites !

Les médias, chiens de garde de la macronie, mènent une campagne d'une violence inouïe contre ceux qui luttent pour l'avenir de tous les travailleurs.

Ils n'hésitent pas à désinformer, mentir par omission, sur la réalité des mobilisations, sur leurs conséquences.

Avant tout, à aucun moment ils n'interrogent les causes de cette détermination, de cette résistance, qui est à la fois plus large et plus longue que celle de 1995.

La réforme instaurant une retraite individualisée par points, est à la fois injustifiée (il n'y a aucun problème de financement) et injustifiable (les retraités, qualifiés de « nantis », touchent en moyenne 1,14 SMIC mensuel).

Cette réforme est purement idéologique, dictée par Bruxelles et son nouveau commissaire le ministre Thierry Breton.

Pendant qu'on tape sur les travailleurs, au propre comme au figuré, Macron soigne ses riches amis : Suppression de l'ISF, Flat-tax, pérennisation du CICE (100 milliards versés aux actionnaires sans aucun contrôle), dépénalisation des crimes et délits des grands patrons en matière de santé et sécurité des salariés.

Le pactole des retraites est ainsi promis à des fonds boursiers tels BlackRock, ce qu'appellent de leurs vœux les dirigeants du CAC40.

La France est devenu un paradis fiscal pour les riches et les actionnaires des grandes entreprises, mais un pays à fuir quand on veut y travailler et y vivre normalement.

Cette réforme des retraites est la marque d'une guerre de classe acharnée que nous livrent les privilégiés, les grands bourgeois.

Il nous faut, de nouveau, abolir les privilèges !

A commencer par refuser cette réforme des retraites : « Remballez ce projet que le gouvernement belge a eu la sagesse de retirer après

quelques jours de mobilisation en Belgique. »

L'appel du 9 janvier, à un sursaut contre cette réforme, doit trouver une réponse large dans tous les secteurs économiques.

Sachant qu'un échec sur cette mobilisation ouvrirait la voie pour la suppression du salaire brut et la disparition pure et simple de la Sécurité sociale.

Le 9 janvier et ensuite, il faut mettre l'économie à genoux !

La FNIC-CGT appelle les salariés à se mettre en grève à partir du 9 janvier, à débattre de la nécessité, à décider d'entrer en grève reconductible générale ensuite.

Les travailleurs du pétrole, toujours présents dans les grandes mobilisations, ont décidé d'une action coordonnée sur tous les sites, pour que, du 7 au 10 janvier, pas une goutte d'hydrocarbures ne sorte des sites pétroliers en France, raffineries, dépôts, pipelines, établissements portuaires, etc.

Les professions engagées en grève reconductible depuis le 5 décembre, qui ne pourront pas tenir indéfiniment seules dans la lutte, lancent un appel solennel à tous les travailleurs : D'urgence, mobilisons-nous tous ensemble, élargissons le mouvement, engageons l'arrêt de travail là où ce n'est pas déjà le cas.

Le jeu en vaut la chandelle.

Gagner le retrait, c'est l'affaire de tous les travailleurs, privés et publics !

Communiqué fédéral

PAS DE TRÊVE A NOEL, MAIS ENCORE PLUS DE SOLIDARITÉ DANS NOS FÊTES

Face au gouvernement qui joue le pourrissement en ne programmant rien jusqu'à début janvier, la solidarité est plus que jamais une de nos armes pour gagner le retrait du projet de réforme.

La mobilisation sans précédent commencée depuis le 5 décembre continue malgré les appels à la trêve de Macron et des syndicats collaborateurs.

Les grévistes l'ont décidé chaque jour dans les AG, il n'y aura pas de trêve sans retrait du projet. L'arrêt de la grève ne peut se faire qu'avec la satisfaction des revendications. Et le gouvernement continue à refuser d'entendre la rue, les grévistes et tous ceux qui participent aux actions de blocages qui ont lieu tous les jours.

Mettons de la solidarité dans nos actions, si nos organismes ou associations fonctionnent au ralenti alors profitons-en pour nous joindre aux actions des secteurs en grève reconductible ou bien sur nos territoires (en lien avec nos Unions Départementales et nos Unions Locales) où les actions fourmillent pour continuer à combattre le projet Macron et à expliquer le projet CGT.

Nous appelons les travailleuses et les travailleurs, la jeunesse, les privé.es d'emplois et les retraité.es à faire du samedi 28 décembre 2019 un temps fort de mobilisation et d'actions dans tout le pays

Imposons le maintien et l'amélioration de notre système actuel de retraites en amplifiant la mobilisation en cours et en la faisant vivre dans la durée.

Pour cela mettons de la solidarité financière afin que celles et ceux qui ne peuvent pas être en grève puissent à participer à la caisse de grève mise en place par la Confédération pour aider ceux qui en ont besoin après 18 jours de grève reconductible.

Sans attendre nos syndicats doivent se projeter sur la grande journée de mobilisation interprofessionnelle et intersyndicale du jeudi 9 janvier 2020

en déposant des préavis partout où cela est obligatoire. Pour les autres continuons sans relâche à expliquer notre projet de transformation de la société !

Macron nous provoque, montrons-lui que nous nous ne renoncerons ni à notre système de retraite solidaire et intergénérationnel ni à notre modèle de protection sociale qu'il essaie de massacrer depuis son élection.



Restons mobilisé !

En grève le 09 janvier 2020

Tous les syndicats de la Construction, du Bois et de l'Ameublement sont dans l'action pour sauver notre système de retraite solidaire, notre Sécurité Sociale.

Le gouvernement de Macron persiste et signe sur la volonté de mener à terme la casse de notre système. En reculant l'âge de départ à la retraite à taux plein, il met à exécution les directives du MEDEF et des grands groupes du BTP.

En 2017, le patronat du bâtiment faisait pression sur le gouvernement de Macron et arrivait à faire disparaître les 4 critères de pénibilité qui concernaient directement les professions de la CBA :

- Manutention de charges lourdes
- Postures pénibles
- Vibrations mécaniques
- Risques chimiques

La Fédération Française du Bâtiment se gaussait d'être venue à bout du compte pénibilité.

C'est bien la confirmation que nous sommes considérés comme de la chair à canon !!

En lutte dans toutes les actions interprofessionnelles durant la période des fêtes.



Comme l'a dit Ambroise CROIZAT, la retraite ne doit pas être l'antichambre de la mort mais une nouvelle étape de la vie !

C'est pour faire face à cela, que la **FNSCBA revendique un 43^{ème} régime spécial** avec une reconnaissance de la dangerosité et pénibilité dans ses métiers.

Elle demande que les quatre critères soient rétablis au plus vite et veut aller plus loin puisqu'elle exige :

- Un départ anticipé à la retraite à taux plein pour les métiers dangereux et pénibles à 55 ans
- La prise en charge totale de la réparation des préjudices subis par les salariés de la CBA
- Un financement intégral de ce régime spécial pour les entreprises couvrant le champ professionnel de la CBA.

Il est impératif d'exiger ensemble et immédiatement l'abandon du projet, le maintien des régimes actuels et en demander l'amélioration pour que soient prises en compte la pénibilité et la dangerosité dans nos métiers.

***Le combat n'est pas fini, il faut aller au bout,
TOUS ENSEMBLE !***



Communiqué de presse

Le 9 janvier 2020, les retraités avec les salariés pour préserver notre système de retraite !

Depuis juin 2014, nos neuf organisations de retraités mobilisent et manifestent pour une amélioration du pouvoir d'achat des personnes retraitées. En 5 années, ce pouvoir d'achat a subi de nombreuses attaques : recul de la date de revalorisation, puis gel des pensions, puis suppression de certaines exonérations fiscales, etc. Cette situation s'est aggravée avec les choix du gouvernement Macron – Philippe : poursuite de la sous-indexation en ne respectant pas la loi qui impose une revalorisation selon l'inflation, baisse du niveau des pensions par le gel des pensions et l'augmentation de 25 % de la CSG, alors que les prix ne cessaient d'augmenter, sans compter l'augmentation des dépenses incompressibles. Cela a fait et continue de faire très mal au porte-monnaie des retraités. Les manifestations de colère des retraités ont contraint le gouvernement à des reculs. Mais il n'a pas renoncé à sa politique de réduction du pouvoir d'achat de nos pensions. Qu'en serait-il si les milliers de retraités n'étaient pas intervenus ?

Le projet de réforme des retraites vise à « automatiser » le recul du niveau des pensions en fonction de l'état de l'économie et des financements disponibles, dans une enveloppe fixée arbitrairement par le gouvernement à 13,8 % du P.I.B., alors que le nombre de retraités augmentera. Le projet modifie par ailleurs l'âge d'accès aux droits à une pension de réversion, qui passerait de 55 ans à 62 ans, soit un recul de 7 ans, et impose d'être en retraite pour la toucher !

Nous ne pouvons accepter une telle consolidation d'un partage inégalitaire des richesses créées.

Cette réforme rompt également avec notre système de solidarité intergénérationnelle et de justice sociale dont seraient brutalement victimes nos enfants et nos petits-enfants. C'est une autre évolution que nous voulons pour eux. En prenant en compte la totalité des années de cotisations (et pas seulement les meilleures années ou la fin de carrière), la réforme projetée intégrera forcément toutes les années au cours desquelles les personnes auront eu des salaires très bas ou par intermittence, précaires, etc. Ceci pénalisera plus particulièrement les femmes contrairement au discours officiel qui les proclame gagnantes.

Nous avons entendu ce gouvernement déclarer que les personnes retraitées, avec 1000 euros de retraite par mois étaient privilégiées, et qu'avec 2 000 euros mensuels étaient « nanties ». Il continue de nous mentir quand il annonce que cette réforme serait bénéfique pour tout le monde, ou presque ! Nous pouvons dès lors nous étonner que le gouvernement, dont un des objectifs est de supprimer les régimes spéciaux, commence déjà à négocier des régimes particuliers avec la police, les militaires et autres concessions apportées chaque jour.

Dans ses vœux, Emmanuel Macron n'a convaincu personne, il persévère et s'entête. Nous sommes toujours décidés, mobilisés, déterminés et solidaires. En 2020, nous continuons notre lutte.

Comme pour le 17 décembre 2019, nos neuf organisations appellent les personnes retraitées à manifester dans la rue, le 9 janvier 2020, contre un tel recul de société.

Paris, le 2 janvier 2020

Olivier Jouchter (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)
Didier Hotte (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)
Jacqueline Valli (UNAR-CFTC, 128 avenue Jean Jaurès, 93697 Pantin cedex)
Daniel Delabarre (UNIR CFE-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris)
Marylène Cahouet (FSU, 104 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)
Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)
Marc Le Disert (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)
Francisco Garcia (Ensemble & Solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)
Michel Denieault (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)

Communiqué

La lutte contre la réforme des retraites se poursuit et s'amplifie !

Depuis le 5 décembre 2019, les ouvriers Dockers et l'ensemble des travailleurs des Ports français sont en lutte contre la réforme des retraites du gouvernement à l'appel de la Fédération Nationale des Ports et Docks CGT :

- 24 heures d'arrêt de travail le 5, le 10, le 12 et le 17 décembre,
- 4 heures d'arrêt le 30 décembre de 11h à 15h avec opération ports morts,
- arrêt des heures supplémentaires et shifts exceptionnels depuis le 9 décembre,
- travail dans le strict respect de la sécurité depuis le 30 décembre.

Les actions reconductibles depuis presque un mois sont justifiées par la régression sociale voulue par le Président des riches qui veut nous imposer, au-delà de la réforme des retraites, un choix de société à l'opposé de nos valeurs de solidarité et de progrès social.

Travailler plus longtemps avec une retraite de misère : c'est inacceptable d'autant plus pour une profession dont l'espérance de vie est écourtée de 8 ans.

Les vœux prononcés par le Président de la République ne sont pas de nature à calmer notre colère et notre détermination à poursuivre la lutte des classes que ce dernier renforce par ses orientations politiques socialement régressives.

La seule solution est le retrait du projet du Président afin de pouvoir apaiser les tensions et reprendre les discussions sur la base des propositions de la CGT.

Adresser le courrier à :

Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. Case 424 - 93514 Montreuil Cedex

Téléphone 01 55 82 89 30 - Fax 01 55 82 89 29 - Mail : contact@portsetdocks.org

CCP Fédération Ports et Docks 2061 76 K Paris



Sans le retrait de la réforme des retraites du gouvernement, la Fédération Nationale des Ports et Docks CGT continuera de refuser toute discussion avec le secrétaire d'État chargé du transport Monsieur DJEBBARI qui s'est permis de tenir des propos considéré comme **irrespectueux** à l'encontre de notre organisation massivement représentative des Dockers et travailleurs des Ports français : **nous lui demandons de mesurer ses propos et d'arrêter de jeter de l'huile sur le feu.**

La Fédération Nationale des Ports et Docks CGT rappelle sa détermination à poursuivre la lutte par les modalités prévues pour les prochains jours :

- maintien de la suppression des heures supplémentaires et shifts exceptionnels,
- maintien du travail dans le strict respect de la sécurité,
- piquets de grève devant les 7 GPM les 6 et 7 janvier 2020,
- 24 heures d'arrêt de travail avec opération ports morts le 9 janvier.

La Fédération réunira ses instances le 8 janvier afin de fixer les modalités de lutte pour les semaines suivantes, sachant notre capacité à s'inscrire dans la durée.

La Fédération informe la presse qu'elle envisage en fonction de nos décisions collective du 8 janvier, d'organiser une conférence de presse le lundi 13 janvier après midi.

Enfin la Fédération tient, malgré toute la campagne médiatique orchestrée par le gouvernement et le grand capital, à féliciter et remercier fraternellement l'ensemble des ouvriers, des travailleuses et des travailleurs des Ports mais également l'ensemble des travailleurs des branches professionnelles pour leur sacrifice, pour le combat exemplaire qu'ils mènent pour la justice et le progrès social, pour un présent et un futur au service du peuple et non de la finance.

Montreuil, le 02 janvier 2020

Adresser le courrier à :

Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T. Case 424 - 93514 Montreuil Cedex

Téléphone 01 55 82 89 30 - Fax 01 55 82 89 29 - Mail : contact@portsetdocks.org

CCP Fédération Ports et Docks 2061 76 K Paris



FNME-CGT

19 h · 🌐

[mobilisation] La lutte des classes selon Macron
La FNME CGT n'attendait rien des vœux présidentiels, nous ne sommes pas déçus...



LA LUTTE DES CLASSES SELON MACRON

La FNME CGT n'attendait rien des vœux présidentiels, nous ne sommes pas déçus.

Après un discours plat et creux d'une longueur record, le président MACRON a réaffirmé sa volonté de livrer le pays aux appétits du capitalisme mondial.

- Année record pour les marchés financiers avec le CAC 40 qui a progressé de 28% et atteint des sommets historiques en 2019.
- Maintien des niches fiscales, du CICE et des possibilités d'évasions fiscales.
- Renoncement démagogique et méprisante du président MACRON au régime spécial de retraite des présidents de la République (6000 euros par mois). Comme tous les très riches, il n'a pas vraiment besoin de passer par une retraite classique pour ses vieux jours et ses systèmes de retraite par capitalisation suffisent plus que largement.
- Jean-François CIRELLI, ancien président de GDF et président de la branche française de BlackRock, plus important gestionnaire d'actifs du monde, a été nommé officier de la Légion d'honneur ce 1er janvier. Un remerciement pour ses actions de lobbying en faveur de la réforme du système de retraite qui permettront à son Groupe de mettre la main sur l'énorme marché de la retraite par capitalisation dans les IEG.
- L'évasion digne des Pieds Nickelés de Carlos GHOSN (avec quelle complicité ?) qui n'a pas redressé Renault comme le disent les médias, mais gavé les actionnaires et licencié plus de 100.000 personnes dans le Groupe. Il faut se rappeler que Nicolas SARKOZY, mandaté par Emmanuel MACRON pour le représenter au Japon fin octobre, en a profité pour rendre visite à l'ancien PDG de Renault-Nissan poursuivi car soupçonné de plusieurs malversations financières.

Et ce n'est pas la demande médiatique à cesser les actions et les grèves de notre ministre de tutelle E BORNE, à peine revenue de ses vacances à Marrakech, qui démobilisera les salariés dans l'action.



LA FNME CGT EXIGE QUE LE GOUVERNEMENT :

- retire en totalité son projet de retraite par points porté également par les syndicats réformistes comme la CFDT ou l'UNSA (présente dans les IEG au travers des listes d'alliance CFE-CGC/ UNSA),
- entende les propositions de la CGT sur l'amélioration du système de retraite des Français.

La FNME CGT demande à tous les Électriciens, Gaziers, Mineurs, Salariés de renforcer, de continuer la lutte et de se préparer à de grandes actions et grèves reconductibles dès le début d'année avec reprise de l'outil de travail.

**FACE AU DISCOURS DU PRESIDENT MACRON
AMPLIFIONS LA MOBILATION
TOUS DANS L'ACTION RECONDUCTIBLE DES LE 09 JANVIER 2020
AVEC LA FNME CGT**

#FédérerLesÉnergies

www.fnme-cgt.fr

Montreuil, le 02 janvier 2020



Pages connexes



CCAS (page officielle)
Organisme communautaire



CGT Confédération Générale du Tr...
Service social



Karim ABED
Personnalité publique



Enedis
Entreprise de production et de distr...



ALLIANCE POLICE NATIONALE
Organisation à but non lucratif



Culturebox
Site web d'actualités



Tours Métropole Val de Loire
Service public



ZAD des Concessions Hydroélectri...
Cause



Groupement de Gendarmerie de la...
Organisme gouvernemental



Préfet de la Drôme
Organisme gouvernemental



CGT Energie Paris
Organisation



CSEC EDF SA
Organisme communautaire

mines - énergie



FNME-CGT

Hier, à 05:38

[mobilisation] La lutte des classes selon Macron La FNME CGT n'attendait rien des vœux présidentiels, nous ne sommes pas déçus...



FNME-CGT

Hier, à 02:48

[communiqué de presse] Communiqué de la FNME CGT suite aux vœux du P...
[Afficher la suite](#)

[Français \(France\)](#) · [English \(US\)](#) · [Español](#) · [Português \(Brasil\)](#) · [Deutsch](#)



[Confidentialité](#) · [Conditions générales](#) · [Publicité](#)
· [Choisir sa pub](#) · [Cookies](#) · [Plus](#) ·
Facebook © 2020

MEILLEURS VOEUX

ET BONNE RETRAITE



Macron persiste et signe

Dans ses voeux le Président Macron nous annonce vouloir aller jusqu'au bout de sa réforme.

les salarié.es jeunes ou moins jeunes, femmes ou hommes, cadres et non cadres sont très majoritairement opposé à l'avenir qui nous est proposé.

Ensemble et unis, déterminés continuons à défendre notre système de retraite solidaire et apportons des solutions pour améliorer l'existant

Construisons ensemble



Fédération Banques & Assurances

Mail: fspba@cgt.fr

Site : www.cgtbanques-assurances.fr

Téléphone: 0155827787

URAI OU FAUX ?

Né.e avant 1975 pas concerné.e

FAUX : ils subiront un report de l'âge de départ (âge pivot) et une baisse du niveau de leur pension

Des mesures correctives pour les femmes

FAUX : la majoration de 8 trimestres par enfant et la bonification de 10% pour 3 enfants disparaissent

L'âge moyen de départ en retraite est de 64 ans

FAUX : il est de 62 ans (en intégrant carrière longue et pénibilité) et 1 salarié sur 2 n'est plus en activité quand il liquide sa retraite

Nouvelles garanties pour prendre en compte la pénibilité

FAUX : dans nos secteurs, la charge mentale augmente, les burn-out se multiplient mais ne sont pas reconnus comme maladie professionnelle

Le niveau des retraites sera garanti

FAUX : elles seront amenées à baisser mécaniquement à cause de la règle d'or (plafon 14% du PIB) et de la valeur du point

le système proposé est plus juste

FAUX : la pension sera calculée sur le salaire moyen de l'ensemble de la carrière: mécaniquement celles et ceux qui auront une carrière ascendante seront les plus pénalisés

renforcement des solidarités intergénérationnelles

FAUX : les générations qui entreront en activité après 2022 seront les plus pénalisées.

la France ne va pas sur la capitalisation des retraites

FAUX : en excluant 10 % des cadres (ceux qui gagnent plus de 7000€ net) ils les obligent à capitaliser dans les banques et les assurances.

POUR DE NOUVELLES RESSOURCES

mettre en place un droit à la retraite à 60 ans avec un minimum de 75 % net de son salaire net de fin de carrière est à notre portée avec de nombreuses possibilités de financement :

› Un relèvement modéré des cotisations retraites et l'assujettissement à cotisations sociales de l'ensemble de la rémunération (intéressement, participation, primes...)

› La suppression des aides et des exonérations de cotisations des entreprises inefficaces pour l'emploi

› La mise à contribution des revenus financiers des entreprises qui, au contraire des revenus financiers des particuliers, sont totalement exonérés.

POUR LA PRISE EN COMPTE DES ANNÉES D'ÉTUDES

Alors que l'accès au premier emploi stable a lieu à 27 ans en moyenne, il est indispensable de prendre en compte les années d'études et d'insertion dans le calcul de la retraite, pour garantir le droit à retraite des nouvelles générations.

**Le 9 janvier, présentons nos vœux au Président et au gouvernement
toutes et tous en grève pour un système de retraite juste et solidaire**



Déclaration de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT

Les travailleurs du privé plus que jamais concernés : LE 9 JANVIER POUR LA DEFENSE DE NOS RETRAITES, TOUS DANS L'ACTION !

Les fêtes de fin d'année sont passées, une nouvelle année s'entame et le gouvernement n'avait qu'un vœu inavoué, celui que cette période si particulière soit l'hallali du mouvement de lutte débuté le 5 décembre dernier.

Il n'en a rien été:

- Nos camarades et collègues travailleurs de la SNCF et de la RATP en grève reconductible depuis 1 mois ont tenu;
- De nombreuses actions, grèves, manifestations à travers tout le pays, ont jalonné ces 2 semaines de vacances scolaires;
- Des centaines de milliers de tracts ont été distribués, là devant des centres commerciaux, là sur les marchés, là devant les gares ou devant de grands centres industriels.

Non, contrairement aux souhaits de Macron et consorts, le délitement n'a pas eu lieu. Bien au contraire, le soutien de la population n'a jamais été aussi grand et ceci malgré les désagréments qu'entraîne la grève dans les transports. Pour preuve ; la solidarité financière qui bat son plein et que nous allons poursuivre pour les grévistes des transports.

Les travailleurs de la Métallurgie, et en 1ère ligne les militants CGT, jouent un rôle important dans la construction et l'expression du rapport de forces. Pour autant, il est maintenant absolument nécessaire d'ancrer plus fortement nos actions dans les entreprises car cela sera sans doute déterminant pour le succès. Aller au débat, au contact de nos collègues encore hésitants sur le lieu de travail, s'avère toujours fructueux ; alors il faut s'en donner les moyens car c'est l'action la plus efficace pour faire grossir les rangs de celles et ceux qui donnent de l'espoir en l'avenir.

Dans ce contexte la FTM-CGT appelle ses militants, mais aussi toutes celles et ceux convaincus de la nécessité de défendre notre système de retraite solidaire et par répartition, à faire du 9 janvier une grande journée de grèves et de manifestations.

Nous appelons dès le 6 janvier :

- Nos structures régionales et départementales à mettre en place un plan de travail avec distributions de nos documents explicatifs dans les zones industrielles et centre-ville.
- A organiser des assemblées dans les entreprises et à décider des formes d'actions (tels des débrayages quotidiens) et des revendications à porter car nous ne pouvons dissocier le spécifique du général !
- La revendication qui unifie tous les travailleurs, quelle que soit leur profession : la défense et l'amélioration de nos systèmes de retraite.
- La revendication particulière aux salariés de la Métallurgie mais qui les rassemble tous : nos conventions collectives, porter nos revendications dans la négociation en cours est une urgence car les prétentions patronales sont d'une extrême gravité.
- Les revendications spécifiques aux salariés dans leurs entreprises, tels que les salaires, les conditions de travail ou encore le temps de travail.

Nous ne devons lâcher sur aucune de ces revendications car elles répondent toutes aux souhaits immédiats des travailleurs de notre branche mais elles sont aussi une réponse aux besoins de financement pour améliorer notre système de retraite tout en le pérennisant !

Alors, faisons de cette rentrée, une rentrée de résistance et de luttes en encrant le mouvement revendicatif dans nos entreprises, lieu central pour gagner et faire du 9 janvier notre nouvel an à nous qui luttons ! Que chaque action organisée ce jour soit un feu d'artifice annonçant notre victoire prochaine !...

Macron veut en finir Avec notre protection sociale !

Après avoir volé nos cotisations sociales, le fruit de notre travail, qui servent à financer la Sécu,

- > Depuis le 1er janvier, il les a supprimées, pour les remplacer par l'impôt (CSG) !
- > Afin de reprendre la main sur l'UNEDIC et notre indemnisation chômage

Ils s'attaquent à nos droits

En détruisant l'assurance- chômage

pour exclure 750 000
privés d'emploi de
toute indemnisation et
imposer une baisse de

30 à 50 % pour celle
de 650 000 autre
privés d'emploi !

De plus, nous ne coti-
serons plus pour nos
retraites !

En détruisant notre régime de retraite

par répartition et en
le remplaçant par un
régime à point : 10€
cotisé = 1 point =

0.55€ de retraite.

Le résultat : un tra-
vailleuse payé au
SMIC qui aura cotisé
pendant 44 ans tou-
chera une pension
de 455,95€ par mois

Le projet de Macron est d'exclure les travailleurs privés d'emploi et précaires de la protection sociale pour plonger dans la misère des minimas sociaux. Avec le Revenu Universel d'Activité, (fusion des APL / RSA / AAH / minimum vieillesse) Macron veut imposer une « assurance sociale socle » d'Etat financé par nos impôts et détruire notre système de protection sociale financé par les cotisations sociales.

Chômeurs, précaires : tous dans l'action solidaire !

Le 9 janvier 2020

Temps fort d'actions et de manifestations partout en France
Poursuivons et amplifions la mobilisation
Solidaires et déterminés !

POUR UNE VIE DIGNE, AVEC LA CGT, IMPOSONS

**LA SÉCURITÉ SOCIALE
INTÉGRALE**

- ▶ 100% des privés d'emploi indemnisés
- ▶ 100% des risques couverts
- ▶ 100% de l'ancien salaire maintenu !

chômage
maladie
retraite

Une sécurité sociale 100% financée par les cotisations et gérée par les travailleurs
La fin des exonérations et cadeaux fiscaux aux employeurs alors qu'ils détruisent des emplois
La fin des assureurs privés qui volent nos cotisations et qui font de nos vies un business
Pour le droit au travail : 11 millions d'emplois créés c'est 220 milliards d'euros de cotisations sociales



LE 9 JANVIER 2020

PLUS FORTS, TOUS ENSEMBLE, JUSQU'AU RETRAIT !



Les organisations syndicales et de jeunesse CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNEF et UNL appellent à un nouveau moment fort d'action nationale et interprofessionnelle le 9 janvier 2020 permettant de venir renforcer les luttes en cours depuis le 5 décembre 2019 !

QUELLES QUE SOIENT LES ANNONCES FAITES, LA PHILOSOPHIE DU PROJET DE RETRAITE À POINT DU GOUVERNEMENT EST CLAIRE : TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS POUR TOUCHER MOINS !

Ce projet de réforme n'est ni plus juste ni plus simple :

- **L'obligation de travailler jusqu'à 64 ans**, quelles que soient les générations concernées, pour tous ceux et celles qui partiront après 2027.
- **Une diminution mécanique du niveau de pension** à la retraite en la calculant sur l'ensemble de la carrière au lieu des 25 meilleures années.
- **Faire croire que le minimum serait de 1000€** (soit 43€ en-dessous du seuil de pauvreté) mais cela ne sera vrai qu'à partir d'une carrière complète soit 43 ans de travail sans accident de la vie (chômage, maladie, inaptitude, ...).
- **La non-reconnaissance des pénibilités** de nos métiers alors que l'espérance de vie en bonne santé est de 62,4 ans pour les hommes et de 63,4 pour les femmes.
- **Des pensions non-garanties** avec un vrai risque de les voir diminuer soit par la désindexation des pensions sur le coût de la vie soit par le respect de la règle d'or fixant la redistribution des richesses pour financer les pensions à hauteur de 14% des richesses produites en France (*chiffre actuel dont on sait qu'il sera dépassé par l'augmentation prévisible des retraites dans les prochaines années*).
- **Une vraie discrimination des femmes** qui se verra encore plus pénalisée par cette réforme, par la disparition de la bonification de 8 trimestres par enfant et l'intégration de périodes actuellement exclues dans le calcul des droits et du niveau de la pension comme le congé parental.

Les seuls gagnants de cette réforme seront les assurances, les banques et autres fonds de pensions qui voient, par là, l'énorme gâteau des retraites complémentaires pour aller jouer à la loterie dans les places financières du monde entier.

Ce qu'il faut, c'est un autre partage des richesses produites par les travailleurs pour :

- **Une réforme des retraites garantissant le départ à 60 ans** avec une pension d'au moins 75% du revenu net d'activité (pour une carrière complète) sans que celle-ci puisse être inférieure au SMIC ;
- **La reconnaissance de la pénibilité de nos métiers** pour un départ anticipé à la retraite ;
- **Une augmentation de nos salaires** de 3,5% minimum ;
- **L'amélioration de nos conditions de travail** pour préserver notre santé au travail.

MOBILISONS-NOUS MASSIVEMENT LE 9 JANVIER 2020 DANS LA GRÈVE !

Partout dans nos entreprises, mettons en place des assemblées générales pour décider, avec les salariés en lutte, des conditions de poursuite de la grève.





Communiqué de presse

Le 9 janvier 2020, les retraités avec les salariés pour préserver notre système de retraite !

Depuis juin 2014, nos neuf organisations de retraités mobilisent et manifestent pour une amélioration du pouvoir d'achat des personnes retraitées. En 5 années, ce pouvoir d'achat a subi de nombreuses attaques : recul de la date de revalorisation, puis gel des pensions, puis suppression de certaines exonérations fiscales, etc. Cette situation s'est aggravée avec les choix du gouvernement Macron – Philippe : poursuite de la sous-indexation en ne respectant pas la loi qui impose une revalorisation selon l'inflation, baisse du niveau des pensions par le gel des pensions et l'augmentation de 25 % de la CSG, alors que les prix ne cessaient d'augmenter, sans compter l'augmentation des dépenses incompressibles. Cela a fait et continue de faire très mal au porte-monnaie des retraités. Les manifestations de colère des retraités ont contraint le gouvernement à des reculs. Mais il n'a pas renoncé à sa politique de réduction du pouvoir d'achat de nos pensions. Qu'en serait-il si les milliers de retraités n'étaient pas intervenus ?

Le projet de réforme des retraites vise à « automatiser » le recul du niveau des pensions en fonction de l'état de l'économie et des financements disponibles, dans une enveloppe fixée arbitrairement par le gouvernement à 13,8 % du P.I.B., alors que le nombre de retraités augmentera. Le projet modifie par ailleurs l'âge d'accès aux droits à une pension de réversion, qui passerait de 55 ans à 62 ans, soit un recul de 7 ans, et impose d'être en retraite pour la toucher !

Nous ne pouvons accepter une telle consolidation d'un partage inégalitaire des richesses créées.

Cette réforme rompt également avec notre système de solidarité intergénérationnelle et de justice sociale dont seraient brutalement victimes nos enfants et nos petits-enfants. C'est une autre évolution que nous voulons pour eux. En prenant en compte la totalité des années de cotisations (et pas seulement les meilleures années ou la fin de carrière), la réforme projetée intégrera forcément toutes les années au cours desquelles les personnes auront eu des salaires très bas ou par intermittence, précaires, etc. Ceci pénalisera plus particulièrement les femmes contrairement au discours officiel qui les proclame gagnantes.

Nous avons entendu ce gouvernement déclarer que les personnes retraitées, avec 1000 euros de retraite par mois étaient privilégiées, et qu'avec 2 000 euros mensuels étaient « nanties ». Il continue de nous mentir quand il annonce que cette réforme serait bénéfique pour tout le monde, ou presque ! Nous pouvons dès lors nous étonner que le gouvernement, dont un des objectifs est de supprimer les régimes spéciaux, commence déjà à négocier des régimes particuliers avec la police, les militaires et autres concessions apportées chaque jour.

Dans ses vœux, Emmanuel Macron n'a convaincu personne, il persévère et s'entête. Nous sommes toujours décidés, mobilisés, déterminés et solidaires. En 2020, nous continuons notre lutte.

Comme pour le 17 décembre 2019, nos neuf organisations appellent les personnes retraitées à manifester dans la rue, le 9 janvier 2020, contre un tel recul de société.

Paris, le 2 janvier 2020

Olivier Jouchter (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)
Didier Hotte (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)
Jacqueline Valli (UNAR-CFTC, 128 avenue Jean Jaurès, 93697 Pantin cedex)
Daniel Delabarre (UNIR CFE-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris)
Marylène Cahouet (FSU, 104 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)
Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)
Marc Le Disert (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)
Francisco Garcia (Ensemble & Solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)
Michel Denieault (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)

Toutes et tous perdant-e-s avec la retraite à points Pour nos régimes de retraite solidaires

Toutes et tous dans l'action !



La réforme est une attaque d'une brutalité inouïe contre notre modèle de retraite solidaire, en particulier contre celle des agent-es publics. Les éléments de langage du gouvernement tentent d'imposer l'idée inverse mais ils ne résistent pas à l'analyse.

Les pensions ne baisseront pas ?

Désormais, les pensions ne seraient plus calculées sur la base de l'indice détenu au minimum durant les six derniers mois de la carrière mais sur l'ensemble des rémunérations perçues au cours d'une carrière, faibles salaires du début inclus. Mécaniquement, prendre en compte l'ensemble des rémunérations, y compris celles souvent très faibles du début, pénaliserait lourdement tous les agent-e-s publics, baisse que l'intégration des primes ne suffiront pas à compenser dans la plupart des cas. La problématique est la même au régime général dans lequel, actuellement, la prise en compte des meilleures années permet d'effacer les plus mauvais salaires d'une vie professionnelle, même si le néfaste passage des 10 aux 25 meilleures années a produit des baisses de retraite sur lesquelles il convient de revenir.

« La valeur du point ne pouvant diminuer, les pensions sont donc garanties »



Qui peut croire un seul instant que, même inscrite dans la loi, la valeur du point sera forcément maintenue dans dix, vingt ou trente ans d'ici ? Ce qu'une loi fait, une autre peut le défaire. C'est même un élément de la démocratie républicaine.

En outre, ce qui est mis en avant, c'est la valeur de **service** du point, c'est-à-dire, combien chaque point acquis rapporte une fois à la retraite.

Mais, si la valeur d'**achat** - combien on doit dépenser d'argent pour acquérir un point - augmente, le-la salarié-e cumulera moins de points et au bout du compte, même avec la valeur de service maintenue, sa retraite diminuera.

La réforme des retraites, une « opportunité » de redéfinir les métiers de la Fonction publique ?

Si les rémunérations des fonctionnaires progressent tout au long de leur carrière, c'est pour les protéger de l'arbitraire qu'induirait une négociation de gré à gré avec la hiérarchie. Ce n'est pas un « privilège » qu'auraient les agent-es publics. Les meilleurs salaires sont en fin de carrière, c'est donc bien ce revenu qui doit servir de base si on veut assurer un traitement continué qui remplace le meilleur revenu. A l'inverse, ne plus utiliser les 6 derniers mois du traitement indiciaire comme référence aboutira à augmenter encore l'importance de la part des primes, primes qui ont pourtant été un instrument de l'individualisation et de la mise en concurrence des personnels, au détriment de la qualité du service rendu. Emmanuel Macron a par exemple dit à propos des enseignant-es que cela devait être l'occasion de fixer de nouvelles missions qui, seules, justifieraient une éventuelle augmentation sous forme de primes.

Les simulations gouvernementales : un outil de communication

Les simulations publiées sur le site gouvernemental ne font apparaître que des hausses ou de très légères baisses du montant en euros de la pension dans le nouveau système. Mais d'une part, rien n'est dit de la méthode utilisée pour parvenir à ces chiffres, qui intègrent même les hypothétiques revalorisations salariales. Pour rappel, la valeur du point d'indice est gelée depuis plusieurs années. D'autre part, ils ne sont en rien une garantie de niveau de vie. L'objectif avoué du gouvernement étant de plafonner la dépense globale pour les retraites à 14 % du PIB alors que dans les prochaines années la part dans la population des retraité-es va augmenter, il est évident que la moyenne des retraites va diminuer.

Invérifiables, sommaires et issues de « cas type » parfaitement contestables, les simulations gouvernementales n'ont rien à voir avec de l'information et tout à voir avec de la propagande.

Un âge de départ maintenu à 62 ans ?

L'âge légal d'ouverture des droits resterait à 62 ans mais un âge d'équilibre de 64 ans, au-dessous duquel la pension serait amputée de 5 % par année manquante, serait créé.

Nommer cet âge d'équilibre « âge de taux plein » comme il existe aujourd'hui un âge d'annulation de la décote est un scandaleux abus de langage : même avec une valeur de point non amputée, rien ne garantit un bon niveau de pension dans le nouveau système.

L'âge d'équilibre évoluerait année après année, pouvant aller bien au-delà de 64 ans, en fonction de l'évolution de l'espérance de vie.

Il serait appliqué à partir de 2022, donc avant même l'entrée en vigueur du système par points. Pour celles et ceux qui partent à partir de 2022, y compris avec une carrière complète, cela engendrerait donc de nouvelles décotes.



Des droits nouveaux ?

Le gouvernement prétend étendre à la Fonction publique la prise en compte de la **pénibilité** (2 ans maximum de départ anticipé sous conditions). Mais, excepté pour les métiers dits régaliens, il commence par supprimer les catégories actives (5 ans de départ anticipé sous conditions) qui sont pourtant la juste reconnaissance de situations de travail particulières et astreignantes.

La catégorie active, véritable reconnaissance historique de la pénibilité dans la fonction publique regroupait plus d'un million d'agents avant ses premières remises en cause sous Nicolas Sarkozy.

Au sein de la fonction publique, la réforme introduirait une inégalité de traitement entre ces métiers dits régaliens et les autres.

Par ailleurs, il parle du **minimum de pension** à 1000 euros, oubliant de dire que ces 1000 euros ne seront atteints qu'à carrière complète au SMIC, c'est-à-dire 43 annuités... et que le principe d'un minimum de pension à 85 % du SMIC est déjà dans la loi, nul besoin de faire la réforme pour voir appliquée une telle mesure.

Le gouvernement a enfin parlé d'étendre le système de la **retraite progressive** aux agent-es publics. Cela permet de travailler à temps partiel tout en commençant à bénéficier d'une partie de sa pension. Mais jamais le gouvernement ne précise si cette possibilité serait ouverte **avant** 62 ans. Or, s'il s'agit de l'ouvrir seulement **après** 62 ans, cela s'apparente plutôt à un dispositif de cumul emploi-retraite auquel le gouvernement veut contraindre l'ensemble des salarié-es : continuer à travailler, au besoin à temps partiel parce qu'on sera trop usé-es par le travail mais qu'on n'aura pas accumulé suffisamment de points, voilà l'avenir que nous réserve le gouvernement.

La retraite par points, c'est le travail sans fin.

Une solidarité renforcée ?

Une majoration de pension de 5 % par enfant remplacerait les différents droits familiaux actuellement existants. Or, cela serait très loin de compenser la suppression des bonifications de trimestres, des majorations de durées d'assurance et des majorations de pension pour 3 enfants.

En l'état, le projet pénaliserait donc lourdement les femmes contrairement à ce que le gouvernement affirme. Par ailleurs, la prise en compte des temps partiels et du congé parental pour élever un enfant comme du temps plein seraient purement et simplement supprimées. Les droits des ex-conjoint-e-s à une pension de réversion seraient fermés pour les divorces intervenant après l'entrée en vigueur du système universel. Enfin, les primes sont versées de manière très inégalitaire dans la Fonction publique, au détriment des femmes : les prendre en compte dans le calcul de la pension renforcerait encore les inégalités femmes hommes.

De ce fait, les femmes subiraient une «double peine» : discriminées dans leur carrière active, elles le seraient d'autant plus dans leur retraite.



Pour nos retraites solidaires, nous ne lâcherons rien !

Nous continuons à revendiquer :

- **Une amélioration et une consolidation de nos retraites**, avec le maintien des régimes existants, notamment le Code des pensions civiles et militaires et la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, ce qui est en totale contradiction avec le projet gouvernemental.
- **La retraite à 60 ans pour tout-es, et le maintien de la catégorie active** pour tenir compte des spécificités dans les trois versants de la fonction publique et une meilleure prise en compte de toutes les formes de pénibilité par un départ anticipé à la retraite de cinq ans.
- **Des augmentations générales de salaire** avec, en particulier, une revalorisation immédiate du point d'indice et l'attribution de points d'indice supplémentaires de manière uniforme.
- **Des créations d'emplois statutaires** dans les nombreux secteurs qui en ont besoin, **et un plan de titularisation des contractuels.**
- **La défense des missions publiques** et donc l'abandon de toutes les formes d'externalisation et de privatisation.
- **Le renforcement du Statut Général**, garantie pour le citoyen d'un service public neutre et impartial et, par voie de conséquence, l'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique.

La retraite par points, c'est une solidarité mise à mal
pour favoriser les assurances individuelles et la capitalisation !

C'est un système injuste qui pénalisera les agent-es !
Nous revendiquons son retrait !

Le Président et le gouvernement doivent nous entendre et vite,
car nous sommes déterminé-es à poursuivre la mobilisation !





Union Interfédérale
des Transports

Salariés des transports et des infrastructures, Du public comme du privé, la lutte continue

Le 9 janvier 2020, la grève doit s'amplifier

Depuis le 5 décembre 2019, de nombreux salariés du secteur des transports, notamment ceux de la SNCF et de la RATP, mais aussi d'autres salariés, d'autres secteurs d'activité, sont en grève reconductible pour s'opposer au projet de réforme néfaste des retraites du Gouvernement de Macron.

Ils ont raison ! Cette nouvelle réforme ne vise, encore une fois, qu'à abaisser les droits des salariés avec la casse du système de retraite basé sur la solidarité nationale et intergénérationnelle.

Les salariés de notre secteur d'activité vivent au quotidien les logiques régressives des directions d'entreprises et des gouvernements successifs. Loi travail, Loi d'Orientation des Mobilités, réformes ferroviaires, réforme de la fonction publique, avec une logique de privatisation des entreprises publiques à l'image d'ADP...

Ces réformes pernicieuses reposent sur le dogme de la limitation des dépenses publiques et sociales au profit de la finance alors que l'apport du transport et des retraites ont des valeurs inestimables pour notre société.

Pour combattre la remise en cause des droits collectifs de notre système des retraites et préserver les spécificités liées aux contraintes et aux pénibilités dans l'exercice du service public et de nos métiers, l'Union Interfédérale des Transports CGT appelle les salariés des différents secteurs d'activités de notre champ professionnel (marins, aérien, transports, cheminots, infrastructures routières, fluviales, maritimes et environnement) à amplifier la grève le 09 janvier 2020 en décidant lors des AG de rejoindre les jours suivants les salariés en grève reconductible depuis le 05 décembre 2019.

La force de notre succès c'est le nombre de salariés en grève.

Nos revendications sont légitimes, elles sont à notre portée.

- La CGT est résolument opposée à cette réforme systémique et exige son retrait.
- La CGT formule des propositions qui garantissent des droits à tous les salariés du privé comme du public. Une réforme des retraites garantissant le départ à 60 ans avec une pension d'au moins 75 % du revenu net d'activité sans que celle-ci puisse être inférieure au SMIC ; La reconnaissance de la pénibilité de nos métiers pour un départ anticipé à la retraite ; Une augmentation de nos salaires de 3,5 % minimum ; L'amélioration de nos conditions de travail pour préserver notre santé ; Le maintien des régimes spéciaux et des droits spécifiques.

**Les politiques publiques doivent être au service de la population
et de l'intérêt général, et non pas à la solde du monde de la finance.**

ENSEMBLE nous pouvons gagner ! Tous en grève le 9 et le 10 on continue !